

Handicap & formation,
c'est possible !

Les secteurs du sanitaire et du travail social

Une formation,
un métier

Parler de son
handicap,
ce n'est pas rien,
ça change tout !

Vérifier la faisabilité
du projet de formation,
prévoir les adaptations
et aménagements utiles :
faites vous aider !

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Handicap & formation : Les métiers

Handicap de quoi parle-t-on ?

Depuis 2015, la loi définit le handicap comme une limitation des capacités de l'individu dans un environnement donné : on parle de situation de handicap, durable ou temporaire. Il existe une grande variété de handicaps : déficience auditive, visuelle, intellectuelle ou handicap mental, psychique ou maladie mentale, maladies invalidantes, déficience motrice. 80% des situations ne sont pas immédiatement visibles.

La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** est un lieu d'accueil unique. Elle centralise les démarches liées au handicap, dont la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

mdph.fr

Je m'oriente vers un métier

Quel métier ?
Quel diplôme pour ce métier ?
Quel niveau d'entrée pour cette formation ?
Quels sont les besoins à prendre en compte au vu de mon handicap ? (fatigabilité, port de charge,...)

Il existe

- découvrir sur les diplômes préparatoires

Je prépare mon entrée en formation

Suis-je en situation de handicap ?
Pourquoi en parler ?
À qui ?
Quelles sont mes contraintes et besoins ?
Dois-je faire reconnaître ma situation de handicap ?

Anticiper, c'est mettre toutes les chances de son côté pour réussir !

La reconnaissance

- appartient vous pouvez
- permet de (appareiller)

À l'entrée

- une attestation Vous pouvez

J'entre en formation

Ma reconnaissance administrative de handicap est-elle à jour ?
Que doit savoir l'équipe pédagogique ?
Les autres étudiants comprendront-ils ma situation ?
Que dire lors de mes stages ?
Quelles sont les adaptations et aménagements indispensables ?
Comment faire ?

Durant la

- L'institut de ses supports
- Des aides Il vous app
- Les conditions
- Il est possible aux étudiants
- Des aménagements Vous n'avez seul un av

s du sanitaire et du travail social

Vos interlocuteurs privilégiés pour votre projet de formation

Vous pouvez vous adresser :

- ⇒ À votre **Conseiller en Évolution Professionnelle** :
Cap Emploi de votre département,
Pôle Emploi ou Mission Locale....

capemploi.com

pole-emploi.fr

mission-locale.fr

- ⇒ Au **référént Handicap de l'institut de formation**.
Il est là pour vous conseiller.

Ils sauront vous accompagner et examiner avec vous la faisabilité de votre projet.

orientationpaca.fr

des outils pour :

un métier, apprécier son niveau, trouver les informations
lômes et préparer le concours d'entrée grâce à une formation
re.

0800 600 007
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

Reconnaissance administrative du handicap :

nt à la personne,
vez y faire référence lorsque vous le jugez utile,
le bénéficié d'aides à la compensation
lage auditif, adaptation de supports...).

en formation (ou lors du concours selon la filière) :

station d'aptitude doit être délivrée par le médecin agréé par l'ARS.
ivez le questionnaire sur vos contraintes et besoins d'aménagements.

formation :

de formation peut adapter ses modalités pédagogiques,
rts, l'organisation de la formation...

compensatoires techniques et/ou humaines existent.
partient d'en faire la demande.

ions de passage des examens peuvent être aménagées.

ible de faire appel à des spécialistes pour expliquer aux formateurs ou
nts, votre handicap.

agements sont possibles.

ez pas besoin d'une reconnaissance administrative de votre handicap ;
is médical est nécessaire.

Votre situation
de handicap
peut évoluer,
parlez-en.

Des institutions mobilisées pour la **F**ormation des **P**ersonnes **H**andicapées

Depuis 2008, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agefiph PACA Corse et le FIPHFP se sont engagés pour une politique régionale commune en faveur de la formation des personnes handicapées.

Cette politique vise à faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun de la Région, afin de garantir, au-delà de l'égalité des droits, une réelle égalité des chances.

Le référent(e) Handicap

Annick ROMAN

Conseillère médico-sociale et professionnelle

Coordonnées :

Centre de Formation - CRP Chantoiseau

04 92 25 31 31

Notes :

.....

.....

.....



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

